

There are no translations available.

"Par souci de transparence, nous informons notre aimable clientèle que les conseillers n'étant pas les payeurs, ceux-ci (banquiers, CGP, agents généraux...) sont rémunérés différemment selon l'orientation de votre portefeuille, au niveau des encours.

En effet chaque année nous percevons une partie des frais de gestion qui vous sont prélevés sur vos placements ; celle-ci est plus importante sur les placements en unité de comptes (actions et obligations) que sur un placement en support EURO (capital garantie et rentabilité modeste). Les conseils ne sont pas toujours gratuits. "

Nous vous proposons tous les placements du marché qui puissent exister dans les enveloppes fiscales les plus optimum.

Cependant nous mettons en avant une sélection de contrat et de fournisseurs sélectionnés par nos soins pour leurs performances et leur ingénierie financière.

Vous êtes régulièrement tenu au courant de la tenue de vos placements et des améliorations vous sont proposées.

Exemples :

Un contrat taux garanti

Fonds éthiques ...nous consulter